



www.fcpe.asso.fr

Communiqué de presse

7 mars 2018

8 mars : c'est à l'école que doivent se consolider les droits des femmes

Laurence
Guillermou

chargée de
communication

—
T : 01 43 57 16 16

M : 06 82 81 40 82

—
108/110, avenue
Ledru-Rollin
75544 Paris Cedex 11

En cette journée internationale des Droits des femmes, la FCPE souhaite réaffirmer son combat pour l'égalité filles-garçons. L'école se doit d'être le lieu premier de cette égalité. C'est à l'école que les enfants doivent apprendre que les filles et les garçons ont les mêmes droits et que cette égalité doit être respectée.

Si l'égalité filles-garçons à l'école a progressé depuis une cinquantaine d'années, les stéréotypes persistent notamment au moment de l'orientation. La FCPE rappelle l'importance de l'action des établissements scolaires dans la lutte contre les inégalités filles-garçons. Un ensemble de mesures doit être pris dans tous les établissements, notamment en termes de formation des personnels, pour lutter contre le sexisme au quotidien. Plus que jamais, la FCPE défend un modèle d'école émancipatrice, respectueuse des enfants qui seront les hommes et les femmes de demain.